



Empowered lives.
Resilient nations.



Nations Unies

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Fond pour l'Environnement Mondial (FEM)

République du Mali

Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
(MEADD)
Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF)

Projet

« *Gestion communautaire des ressources naturelles qui résout les conflits, améliore les moyens de subsistance et restaure les écosystèmes dans l'ensemble de l'aire de répartition des éléphants* »

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2022

Février 2022

de la criminalité dans le pays. D'autre part, le projet soutiendra la révision et la mise à jour de la législation sur la réserve partielle d'éléphants dans la région du Gourma afin d'optimiser ses frontières et de renforcer le régime de prévention du surpâturage, de la déforestation et de l'épuisement des ressources en eau dans l'habitat des éléphants. Une unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages (WCIA) sera créée et soutenue à la DNEF pour enquêter sur, surveiller et poursuivre les crimes contre les espèces sauvages au Mali en coopération avec d'autres organismes d'application de la loi. Les agences (douanes, police, gendarmerie et justice) à Bamako et dans la zone du projet bénéficieront d'un programme de formation spécialisé pour détecter, enquêter, poursuivre et punir de manière appropriée les auteurs d'infractions liées aux espèces sauvages aux niveaux national et local.

Le projet soutiendra l'unité anti-braconnage (APU) créée en 2017 pour protéger les éléphants du Gourma contre le braconnage. L'Unité bénéficiera d'un encadrement et d'une formation supplémentaires, d'équipements de terrain, de dépenses opérationnelles, d'une surveillance aérienne et de moyens de surveillance des déplacements et des emplacements des éléphants en temps réel. Le renforcement des activités d'application de la loi dans la région du Gourma et l'amélioration des capacités nationales et locales à enquêter, poursuivre et punir la criminalité liée aux espèces sauvages. Pour l'application effective des lois du régime de la réserve, le projet fournira les formations nécessaires au personnel de la réserve, les véhicules et l'équipement de terrain pour les activités d'application.

Le projet appuiera 3 districts cibles (25-30 communautés) au sein de l'habitat des éléphants afin qu'ils améliorent, acquièrent les capacités requises et mettent en œuvre des plans communautaires de gestion des ressources naturelles en accord avec le PG pour la Réserve partielle d'éléphants et de l'aire environnante. Les activités clés du Plan GRN (par exemple, l'établissement de pâturages communaux et de réserves forestières, les mécanismes de prévention et d'atténuation des conflits entre les hommes et les éléphants (HEC), la gestion durable de l'eau, les mesures de prévention des incendies et autres modèles de génération de revenus) seront soutenues dans les communes cibles afin de garantir des avantages mutuels pour les populations locales et les éléphants. En outre, le projet soutiendra la mise au point de nouveaux mécanismes générateurs de revenus fondés sur l'expérience du Mali Elephant Project.

Le projet assurera un apprentissage efficace des leçons tirées de la mise en œuvre des activités, de l'approche participative au S & E et de l'intégration des questions de parité hommes-femmes.

La stratégie de mise en œuvre reposera également sur le développement de partenariat et la synergie avec toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet en particulier (les structures techniques de l'Etat, les partenaires Techniques et Financiers, la Société civile etc.) pour l'atteinte des résultats du projet.

III. LES COMPOSANTES

Composante 1 : Renforcement du cadre législatif et de la capacité nationale à lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages :

Cette composante abordera deux obstacles identifiés dans la section Défis en matière de développement.

Composante 2 : Protection des éléphants du Gourma contre le braconnage et sécuriser les voies de migrations saisonnières et les habitats clés

Cette composante portera sur les capacités insuffisantes des agences environnementales et des AP nationales à lutter contre le braconnage, l'IWT et la dégradation des terres identifiés dans la section Défis en matière de développement.

Les principales activités à développer seront :

- Dynamisation de l'unité anti-braconnage ;
- Organisation des formations anti-braconnage sur place et de mentorat à l'unité anti-braconnage ;
- Elaboration d'un plan de gestion de la réserve de la biosphère du Gourma.

Les résultats de la Composante 2 sont :

- **Résultat 2.1.** La Brigade Anti-Braconnage pour la protection des éléphants du Gourma est renforcée avec du personnel, de l'équipement et des fonds opérationnels supplémentaires.
- **Résultat 2.2.** La Brigade Anti-Braconnage bénéficie d'un encadrement, d'une formation avancée et d'un soutien à la surveillance.
- **Résultat 2.3.** Le régime de protection de la Réserve partielle des éléphants est renforcé par le plan de gestion et le renforcement des capacités de son personnel.

Les indicateurs de la composante 2 sont :

- Population d'éléphants dans la réserve de biosphère du Gourma;
- Intensité annuelle des activités anti-braconnage dans la zone du projet:
 - ✓ nombre total de membres du personnel disponibles pour lutter contre le braconnage;
 - ✓ intensité de la patrouille (inspection /jours/mois).
- Score METT pour la Réserve de biosphère des éléphants du Gourma;
- Nombre d'éléphants braconnés annuellement dans la zone du projet.

Composante 3: Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (GCRN) dans l'habitat des éléphants du Gourma :

Cette composante ciblera l'obstacle Faible capacité des communautés locales à gérer les ressources naturelles de manière durable et à protéger la faune.

Quelques activités phares seront développées à savoir :

- Elaboration des plans de gestion communautaires des ressources naturelles dans les communes (Bambara, Gandamia et Haïre) pour 25-30 communautés
- Conception des conventions locales qui respectent et renforcent la zonation et l'application de la législation relative à la zone centrale de la Réserve de Biosphère du Gourma
- Dotation en subventions de microcrédits du PNUD à des communautés locales sélectionnées dans les communes de Bambara Maoude, Gandamia et Haïre pour des projets pilotes de GCRN conformément aux plans communautaires de gestion des ressources naturelles.

- **Résultat 4.1.** Le suivi du projet, l'évaluation et le cadre d'apprentissage sont mis au point et mis en œuvre de manière participative.
- **Résultat 4.2.** Les leçons tirées du projet sont partagées avec les programmes de conservation nationaux et internationaux, y compris le GWP.
- **Résultat 4.3.** La stratégie relative à la parité hommes-femmes est élaborée et utilisée pour guider la mise en œuvre du projet, le suivi et la présentation de rapports.

Les indicateurs de la composante 4 sont :

- Nombre de leçons sur l'anti-braconnage et la GCRN apprises par le projet qui sont utilisées dans d'autres projets nationaux et internationaux ;
- % de femmes parmi les participants au projet.

Composante 5: Gestion Administrative et Financière du projet.

Sur ces cinq composantes, PEM/WILD Foundation basée à Douentza met en œuvre une partie de la composante C2 et toute la composante C3. Le reste des composantes sont administrées par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) basée à Bamako.

I. CONCLUSION

Le programme d'activités annuel 2022 a les mêmes objectifs (objectif global et objectifs spécifiques) que ceux du projet dans son ensemble. La mise en œuvre du programme annuel 2022 contribue à leur réalisation.

Il convient également de mentionner qu'au regard de la situation nationale du Mali, le projet adoptera en 2022 une démarche d'intervention qui reposera sur une souplesse opérationnelle dans le déroulement des activités du présent plan, ainsi que dans l'utilisation des ressources allouées. Enfin, il est important de rappeler que retard accusé dans la mise en œuvre des activités suite au respect des mesures de sauvegarde du PNUD obligeant l'équipe à concevoir un programme annuel ambitieux et à fournir des efforts considérables pour la réalisation des activités prévues en vue de rattraper le retard.

Le Projet de budget prévu pour ce présent Plan de Travail est arrêté pour chaque sous-produit du PTA et pour chaque partenaire. Le budget prévisionnel 2022 pour le Projet s'élève à 1 318 538 129 FCFA, soit US\$ 2 244 312

La matrice de mise en œuvre des activités se présente comme ci-dessous :

PRODUITS	RESULTATS	ACTIVITES/ SOUS ACTIVITES	Responsable de la mise œuvre	Période de mise en œuvre				Description du budget					
				T1	T2	T3	T4	Source des fonds	Description du Budget	Montant en USD	Montant en FCFA		
		1.1.3. Mettre à jour la législation sur la criminalité liée aux espèces sauvages de faune et de flore ainsi que la législation sur la Réserve de biosphère du Gourma											
		1.1.1.1. Recrutement d'un consultant international	PNUD					GEF	71 200	21 000		12 348 819	
		1.1.1.2. Organisation d'un atelier de validation de l'étude	DNEF/UGP					GEF	75 700	8 000		4 704 312	
	1.2. L'unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages est établie et mise en service à la DNEF	1.2.1. Créer une unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages au niveau de la DNEF											
		1.2.1.1. Recrutement d'un consultant international Expert en criminalité liée aux espèces sauvages (Elaboration du mandat, Mise en place de l'équipe de l'unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages, Elaboration du plan opérationnel)	PNUD					GEF	71 200	14 000		8 232 546	
		1.2.2. Doter en équipements et logiciels l'Unité d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages											
		1.2.2.1. Achat et Réception des matériels et équipements pour l'unité d'enquête	DNEF/UGP					GEF	72 200	112 500		66 154 388	

PRODUITS	RESULTATS	ACTIVITES/ SOUS ACTIVITES	Responsable de la mise œuvre	Période de mise en œuvre				Description du budget			
				T1	T2	T3	T4	Source des fonds	Description du Budget	Montant en USD	Montant en FCFA
	3.2. De nouveaux systèmes de génération de revenus sont mis au point et utilisés dans les communautés cibles	3.2.1. Doter en subventions de microcrédits du PNUD à des communautés locales sélectionnées dans les communes de Bambara Maoude, Gandamia et Haire pour des projets pilotes de GCRN conformément aux plans communautaires de gestion des ressources naturelles . 3.2.1.1 Appui technique et financier à la réalisation de pare-feu 3.2.1.2 Identification et cartographie des zones de protection 3.2.1.3 Détermination de projets GRN pour l'établissement de projets-pilotes 3.2.1.4 Financement de projets GRN	MEP					GEF	71 300	83 077	48 852 469
			MEP					GEF	71 300	1 442	848 135
			MEP					GEF	71 300	14 726	8 659 439
			MEP					GEF	74 000	91 538	53 828 184
		Activité 3.2.2 Doter en subventions de micro-crédits du PNUD à des communautés locales sélectionnées dans les communes de Gossi, Ouinerden, Haribomo , Hombori et Petaga pour élaborer et mettre en œuvre 20-24 projets de moyens de subsistance de remplacement.									
		3.2.2.1 Organisation de réunions d'animation et de sensibilisation des communautés (responsables villageois, leaders, associations féminines, associations de jeunes) sur les subventions des AGR. 3.2.2.2 Elaboration et information sur les critères de sélection des projets 3.2.2.3 Sélection des meilleurs projets	MEP					GEF	75 700	54 245	31 898 176
			MEP					GEF	75 700	9 485	5 577 326
			MEP					GEF	74 000	12 571	7 392 326

PRODUITS	RESULTATS	ACTIVITES/ SOUS ACTIVITES	Responsable de la mise œuvre	Période de mise en œuvre				Description du budget			
				T1	T2	T3	T4	Source des fonds	Description du Budget	Montant en USD	Montant en FCFA
	4.2. Les leçons tirées du projet sont partagées avec les programmes de conservation nationaux et internationaux, y compris le GWP	4.2.1, Recrutement d'un consultant national devant mettre à jour le GWP FEM	DNEF/JGP					GEF	71 600	10 000	5 880 390
		4.2.2. Publier des bulletins semestriels et annuels du projet et d'autres documents relatifs au projet.	DNEF/JGP					PNUD	74 000	50 000	29 401 950
		4.2,3, Traduction des rapports MTR en anglais	DNEF/JGP					GEF	74 220	5 000	2 940 195
	4.3. Élaboration d'une Stratégie relative à la parité hommes-femmes élaborée et utilisée pour guider la mise en œuvre du projet, le suivi et la présentation de rapports	4.3.1. Réaliser une étude sur la stratégie d'intégration des spécificités dans les activités du projet.									
		4.3.1.1. Mise en œuvre de la stratégie									
			DNEF/JGP					GEF	71 600	3 000	1 764 117
	4.5. Les réunions du CNP sont organisées	4.5.1. Procéder au suivi de l'arrêté de création des membres du Comité National de Pilotage du projet	DNEF/JGP								
		4.5.2. Organiser la réunion du CNP	DNEF/JGP					GEF	75 700	5 000	2 940 195
								PNUD	75 700	5 000	2 940 195
	4.6. L'audit annuel du projet est réalisé	4.6.1 Réaliser l'audit interne 2022. Du projet	DNEF/JGP					PNUD	74 110	2 000	1 176 078
								GEF	74 110	2 000	1 176 078
								Sous total Produit 4 (GEF)		87 000	51 159 393

1USD = 588,039

PARTENAIRES	CONTRIBUTIONS EN USD	CONTRIBUTIONS EN FCFA
GEF	2 094 312	1 230 332 253
PNUD	150 000	88 205 875
TOTAL BUDGET ANNUEL 2022	2 244 312	1 318 538 129

P/le Directeur National PO
L'Adjoint



Colonel Major Amadou DIALLO
Ingénieur des Eaux et Forêts

